



**AMENAGEMENT NUMERIQUE
TRES HAUT DEBIT
DE L'AUBE**

**PUBLICATION, AUPRES DE
L'ARCEP, DU PROJET OBJET DE
LA DEMANDE DE
FINANCEMENT DE L'ETAT**

Sommaire

Sommaire

1. COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET	3
2. LE SCHEMA DIRECTEUR	4
3. TERRITOIRES DU PROJET OBJET DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT DE L'ETAT	5
4. MODALITES D'ECHANGES AVEC LE DEPARTEMENT	6

1. COORDONNÉES DU PORTEUR DE PROJET

Nom :

Département de l'Aube

Adresse Postale :

Hôtel du Département
2 rue Pierre Labonde
Boîte Postale 394
10026 TROYES CEDEX

Téléphone :

03 25 42 51 00

2. LE SCHÉMA DIRECTEUR

Intitulé du Schéma Directeur :

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de l'Aube

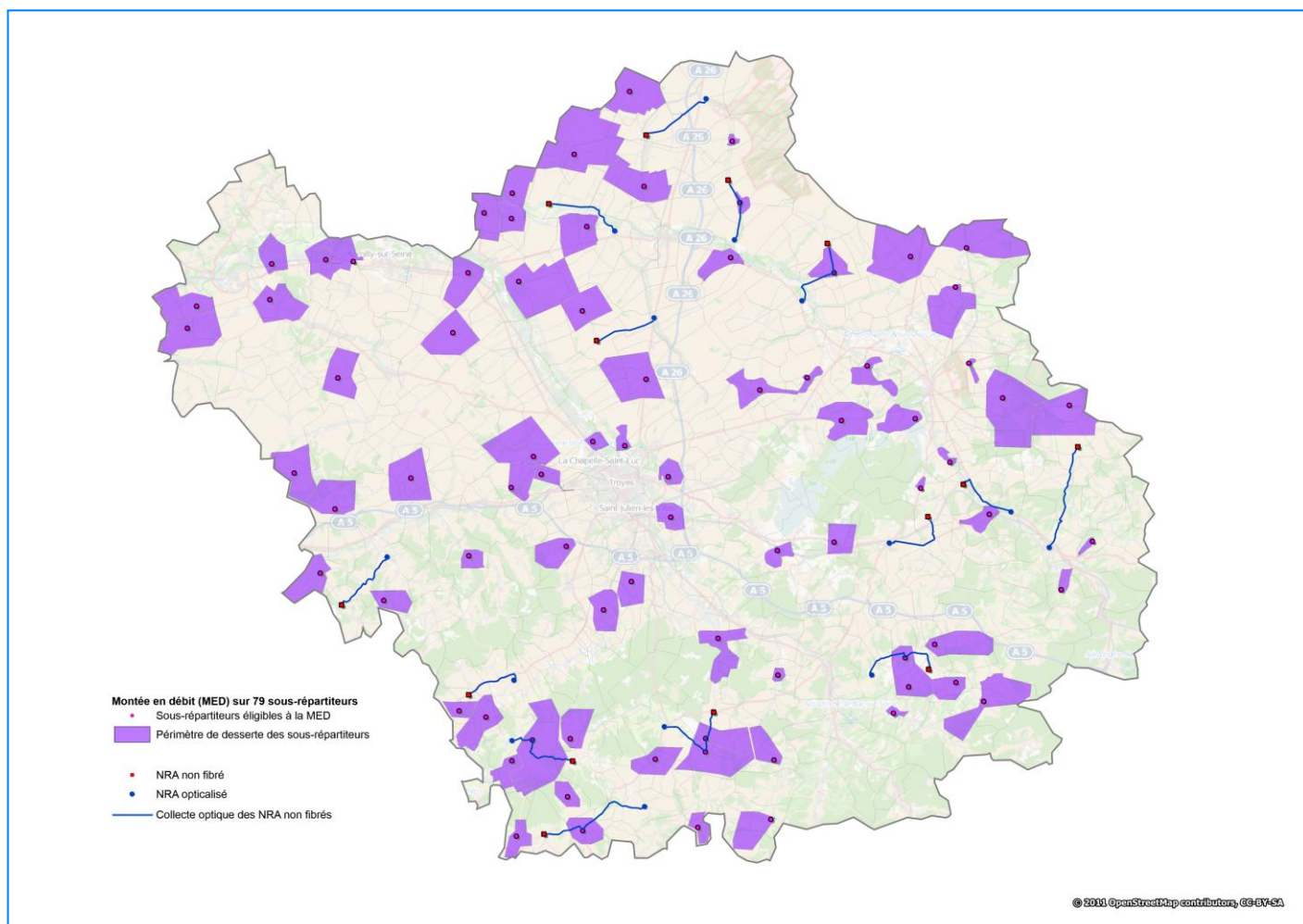
Modalités permettant une consultation libre du schéma directeur :

Le SDTAN peut être demandé auprès de la Direction des Technologies et de l'Informatique et de la Communication – Tél. 02 25 42 51 01

3. TERRITOIRES DU PROJET OBJET DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT DE L'ÉTAT

La première phase du projet, objet de la présente publication, réunit les objectifs suivants :

- ≡ **11 376 prises FttH** sur les communes de Romilly-sur-Seine, Nogent-sur-Seine et Villenauxe-la-Grande
- ≡ **13 137 lignes cuivre** raccordées sur 79 sous-répartiteurs à équiper en fibre optique pour la montée en débit (voir carte ci-dessous)
- ≡ le raccordement en fibre optique de **14 NRA** (voir carte ci-dessous)
- ≡ le raccordement des **maisons de santé** éligibles aux seules offres hors catalogue sur le réseau fibre optique d'Orange
- ≡ l'aide à l'équipement satellite pour **2 000 installations**



4. MODALITÉS D'ÉCHANGES AVEC LE DÉPARTEMENT

Les opérateurs souhaitant signaler que le projet public envisagé couvre un territoire sur lequel ils ont l'intention de déployer eux-mêmes un réseau à haut ou très haut débit peuvent prendre contact auprès de :

Philippe RICARD
Directeur des Systèmes d'Information
Téléphone : 03 25 42 51 01
philippe.ricard@cg10.fr